



Siège social : Guichet Unique, 32 Bld A. Chasles, 28000 Chartres
Siret : 392 215 851 0024 ape 9499Z ; licence spectacles PLATESV-R-2021-001674

Mail samedis-musicaux28@outlook.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUILLET 2022 à 10h00 **Cinéma les Enfants du Paradis - Chartres**

Présents ou représentés : 40 adhérents + 18 autres

Excusés :

- ° Brice Gauthier – resp culture Lucé qui renouvelle ses encouragements et soutien auprès de notre association
- ° Guillaume Kasbarian – député, remplacé par sa suppléante Mme Véronique de Montchalin

Ordre du jour :

- 1° Bilan Moral 2021
- 2° Bilan Financier 2021
- 3° Vote des Résolutions (points 1 et 2)
- 4° Concerts 2022 et 2023 : Visualisation et écoute des moments musicaux et événements à venir
- 5° Appel aux bénévoles : composition du bureau directeur
- 6° Nomination d'un membre d'honneur
- 7° Questions diverses

L'installation technique a fait que la réunion a pu démarrer à 10h20. **Mot de bienvenue** par Yvonne Naïdja, présidente
L'année 2021 fut celle de la reprise à partir de juin. Pendant le premier semestre la pandémie a fait reporter les concerts prévus, d'où une année 2022 très chargée (11 concerts).

Nous subissons le même effet qu'au niveau national : depuis la fin de la pandémie, jamais nous n'avons encore affiché complet. Malgré tous nos efforts, l'habitude semble être prise de rester chez soi.
Les musiciens ont besoin de leur public et pas seulement sur le plan pécuniaire. La transmission, l'inspiration, la création sont des éléments très importants pour lesquels ils ont besoin de vous. Pour la culture : AIDEZ-NOUS, VENEZ NOMBREUX AUX CONCERTS !!

1° BILAN MORAL par la présidente

Rappel des statuts qui fixent l'objet de notre association :

« Promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts.

Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir, choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité »

Nous poursuivons ce but avec une équipe de bénévoles et avec le soutien financier des villes de Chartres et de Dreux, ainsi que du Conseil Départemental. Sans les bénévoles et sans l'aide financière, notre action ne pourra avoir lieu, et je tiens à remercier tous celles et ceux qui nous permettent d'avancer avec un succès toujours grandissant.

Nous pouvons compter également sur l'aide de Ddream/M.de Royer qui nous réalise tous les fichiers graphiques pour notre publicité, en plus des photos lors des concerts. Puis Axelle Beth et son association Aurores qui nous aide pour la mise en page de nos programmes de salle, M Liondor assure la télémaintenance de notre installation informatique. Depuis peu il y a également « La boîte aux sites web » avec M Jean-Claude Herbé qui nous a développé notre nouveau site web, certes en tant qu'entreprise, mais il a fourni un travail colossal et il continue, avec les mises à jour régulièrement !

Je tiens également à souligner notre partenariat avec l'UCTL dont les membres fréquentent de façon assidue nos concerts grâce à une publicité intensive que leur président M Bourseguin assure. Depuis l'automne 2019 nous avons le même type d'accord avec l'université de temps libre de Maintenon / Mme Nicole Mondain.

Important : sur un plan général, l'interaction entre les différentes associations est un axe prioritaire pour nous et que nous continuons à développer, car il est clair qu'à plusieurs on peut plus que seul...

Notre bilan moral est constitué par les concerts que nous organisons. Nous avons constaté une hausse constante de la fréquentation à nos concerts, sauf bien-sûr en 2020, par suite de la pandémie. L'énumération ci-après est assortie d'une projection de photos et de vidéos, raison de notre présence dans un cinéma.

Je remercie Garance Arnaudas, Christian Nicol et Etienne Bresson pour leur participation et préparation du powerpoint.

Les 5 et 6 juin 2021 :

A Chartres et à Dreux Trio Jean-Claude Pannetier, Régis Pasquier et Roland Pidoux « trio de l'amitié »

Les 3 et 4 juillet 2021 :

« Ombres, Lumières et Poésie » à Doussineau Chartres.

Samedi « le temps retrouvé » avec Clément Lefebvre au piano pour un récital Ravel.

Dimanche, « Lua », un programme « classico jazz » par Jean-Marie Machado au piano et Didier Ithursarry à l'accordéon.

Le 26 septembre 2021 :

Les 5 voix de l'ensemble de chant a cappella « Perspectives » a investi la Collégiale St André.

Les 19,20 et 21 novembre 2021 :

Festival Carré d'As Jeunes Talents, la 23^e édition qui a été la dernière pour notre animateur artistique François Cornu.

L'organisation artistique du festival devenait une charge trop lourde pour pouvoir être conciliée avec son envie de jouer du piano.

° Carré d'As vendredi 19 novembre,

Au CC Edmond Desouches à Lucé : deux jeunes professionnels, le guitariste Louison Petit et la flûtiste (eurélienne) Agathe Goichon.

° Carré d'As samedi 20 novembre

Ce fut une journée particulière, consacrée à l'inclusion.

Dans le restaurant d'entreprise, transformé en salle de concert, du grand Esat de plus de 6000 m² où travaillent près de 300 personnes en situation de handicap. Un grand merci à Monsieur Jean de Montchalin – président de l'ADAPEI et à toute l'équipe de l'Esat.

L'Esat nous avait acheté 80 places pour pouvoir inviter son personnel et leurs familles.

De nombreux employés de l'Esat étaient présents, nous étions plus de 200 dans le restaurant d'entreprise. De jeunes talents remarquables des conservatoires et écoles de musique d'Eure-et-Loir, et les salariés de l'Esat qui nous y ont offert une démonstration de leur instrument « Bao-Pao ».

L'Esat a ensuite offert un goûter à tous préparé par des salariés handicapés de l'Esat.

Une journée importante qui donne à réfléchir et qui nous permet de prendre conscience que le handicap peut être abordé différemment, à condition de réfléchir comment inclure les personnes concernées dans nos activités quotidiennes.

Deuxième concert/spectacle remarquable par l'ensemble D'Cybèles, 4 jeunes femmes une mise en scène originale où la musique rencontre la chorégraphie voire le théâtre, tout en respectant parfaitement les exigences musicales des œuvres. Un bel exemple du « comment faire de la musique classique autrement ».

° Carré d'As dimanche 21 novembre

Au théâtre de Dreux, trio Chapoutot, trois jeunes musiciens d'une même fratrie, Marin à la clarinette, Perrine à la flûte. Melvil au piano, Nous remercions le théâtre de Dreux où nous sommes toujours bien accueillis, avec un public mélomane qui vient en nombre.

2° BILAN FINANCIER par Isabelle Peigné, trésorière

A l'aide de tableaux financiers montrés sur grand écran, la trésorière commente les comptes 2021.

2.1° RÉSULTATS

L'exercice 2021 enregistre un excédent de 1 038.95 €.

L'Association conserve donc un exercice positif pour la 8^{ème} année consécutive malgré les conditions particulières dues à la pandémie. L'équilibre recettes-dépenses est dû à notre vigilance et notamment à l'utilisation des subventions perçues en 2020 mais non dépensées par suite des reports de concerts à partir de juin 2021. Ce report résulte en un grand nombre de concerts en 2022, l'année où cette avance sera largement consommée.

Le point sur la trésorerie de l'Association :

Au 31 décembre 2021, les comptes font ressortir un solde de trésorerie de 28 845.69 € (27 229,90 € en 2020)

Compte courant : 2 548.04 € + crédit de tva de 470.15 €

Livret A : 26 297.65 €

Nous pouvons nous féliciter d'avoir réussi depuis 2013 à instaurer une gestion prudente et soucieuse des intérêts de l'association, et depuis 2014, nous avons œuvré à construire une avance de trésorerie qui nous permet de signer en confiance, les contrats avec les artistes, même en période de crise, car nos engagements sont souvent pris avec un an d'avance au moins.

2.2 ° ANALYSE FINANCIERE

A° DÉPENSES * : 26 823.18 € en 2021 dont 24 240 € liés aux concerts (28 680 € en 2019)

**hors abandon frais de bénévoles*

Frais concerts 24 240 € = 90,3 %	Cachets et charges artistes 66 %	Contrats de cession Artistes	13 043 €	48,6%	17 684 €
		Rémunérations des artistes (GUSO)	2 615 €	9,7%	
		Charges sociales	2 026 €	7,6%	
	Autres frais artistes 5 %	Frais déplacement artistes	1 017 €	3,8%	1 374 €
		Cadeaux artistes	357 €	1,3%	
	Frais liés aux concerts 19,3 %	Location (verres, matériel, accord/loc piano, salle/sonorisation, gardien)	2 925 €	10,9%	5 183 €
Impression programmes		1 101 €	4,1%		
Sacem et affiliations, annonces		1 158 €	4,3%		
Frais réception 618 € = 2,3 %	Frais de réception 2,3 %	Frais de réception (pots)	618 €	2,3%	618 €
Frais fonctionnt 1 965 € = 7,3 %	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web - Petit outil/logiciel 7,3 %	Fournitures bureau + assurances div.	583 €	2,2%	1 965 €
		Frais postaux	638 €	2,4%	
		Site Web	389 €	1,4%	
		Achat outillage et logiciels (0) + Immo	279 €	1,0%	
		Frais bancaires, Paypal et Izettle	76 €	0,3%	
		totaux	26 823 €	100%	26 823 €

A1° Les frais de concerts représentent **90% de nos dépenses**. C'est un bon signe ; en matière de gestion, on estime qu'une association doit consacrer au moins 70% de son budget à ses œuvres.

La répartition des frais est globalement similaire à 2019 :

- 70% consacrés aux cachets et frais des artistes,
- 20% pour la SACEM, l'impression des programmes et en 2021, une hausse du poste location et transport de piano du fait de la venue de plusieurs pianistes.
- 10% autres.

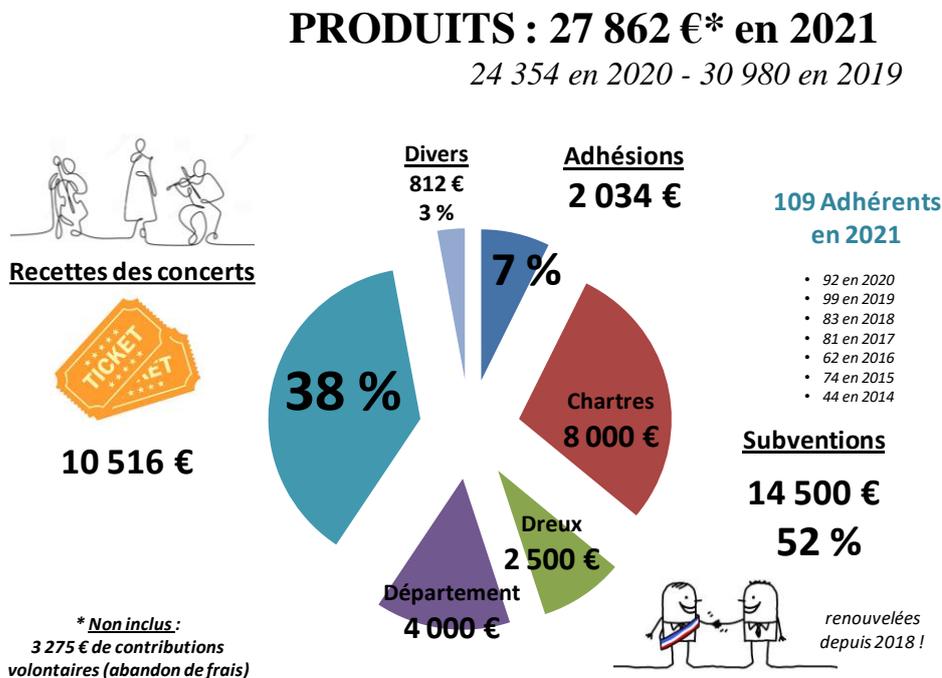
A2° Le poste des frais de réception reste très limité (2.3%), il correspond aux verres d'amitié que nous organisons à la fin des concerts, moments privilégiés de rencontre entre notre public et les artistes.

A3° Concernant les frais de fonctionnement (7.3%), ils sont contenus à minima comme chaque année, constitués de quelques fournitures de bureau, assurances, frais bancaires et Paypal, hébergement du site Web. Les frais postaux ont été plus importants afin de maintenir des contacts avec nos adhérents pendant la pandémie.

Nous attirons l'attention sur le fait que le maintien des frais de fonctionnement à une faible portion tient au fait que l'association ne rétribue pas ses membres ni ne les défraie de leurs dépenses. Leur intense activité et leur investissement constituent une réduction très importante de coûts, car ils prennent bénévolement en charge les tâches organisationnelles et administratives : transport, repas et hébergement des artistes, logistique des concerts, gestion du site Web et des réservations, élaboration des programmes, comptabilité, photographe, distribution des flyers etc... Pour donner un exemple chiffré et significatif, notre présidente a pris à sa charge l'achat d'une imprimante d'une valeur de 750 €.

B° RECETTES* : 27 862,13 € en 2021 (24 354 € en 2020)

**hors contribution volontaire de bénévoles*



B1° Les recettes provenant des concerts (billetterie et vente de programmes) représentent cette année **38 % de nos ressources soit 10 516 €** sachant que l'année n'a pu démarrer qu'en juin avec notamment deux concerts reportés en juillet. Souvenons-nous que nos recettes étaient en constante augmentation depuis 2015.

B2° Les adhésions constituent quant à elles **7% de nos ressources pour 2 034 € avec 109 adhérents en 2021**. Ce nombre a plus que doublé depuis 2014. Nous les remercions de leur fidélité et de leur soutien, y compris en 2020 où malgré les annulations successives, les renouvellements avaient été au rendez-vous. Cependant nous constatons un ralentissement sur 2022 et nous redoublons d'activité pour continuer notre progression.

B3° Dans ce contexte difficile, nous avons eu la surprise agréable de percevoir **une aide de l'Etat** par l'intermédiaire du GUSO (organisme qui gère les charges sociales sur les cachets des artistes) pour 600 €.

B4° Les subventions sont un poste essentiel de nos recettes. Là encore, nous sommes extrêmement reconnaissants à la ville de Chartres, de Dreux et au Département d'Eure et Loir pour leurs contributions renouvelées depuis 2018 à hauteur de 14 500 €, soit cette année **52 %** de nos recettes compte tenu du manque à gagner en billetterie.



2.3° BILAN DE NOS ACTIONS EN 2021

En 2021, nous avons enregistré 873 entrées contre 1 671 en 2019.

C'est effectivement une conséquence directe du Covid mais nous n'allons pas nous lamenter davantage sur l'impact de la crise sanitaire car après ces deux années difficiles, nous avons pu constater au premier trimestre 2022 un rebond de fréquentation avec plus de 500 entrées.

Nos succès en 2021 : le trio Pennetier Pidoux Pasquier nous a permis d'accueillir 277 spectateurs, l'ensemble DCybèles 202, le trio Chapoutot 127. Les concerts du début de l'année ayant dû être

annulés, nous avons tenté de les reporter en juillet mais ces dates tardives n'ont pas été plébiscitées par le public. Heureusement, le festival Carré d'As Jeunes Talents de novembre a enfin pu avoir lieu.

2.4° CONCLUSION

Nous constatons que nos efforts ont porté leurs fruits : fidélité du public même si nous subissons la baisse de fréquentation générale dans le monde du spectacle, le renouvellement des adhésions en 2021 malgré un tassement en 2022, des réservations et paiement en ligne en hausse.

Nous remercions les artistes qui ont été compréhensifs en acceptant de calculer leur rémunération au plus juste.

Nous réitérons notre gratitude à la ville de Chartres et celle de Dreux, au Conseil Départemental pour leur maintien de leurs subventions (avec une hausse en 2022 pour ce dernier), sans oublier l'ESAT qui a participé financièrement à la grande réussite de la journée Inclusion.

Cependant, si nous achevons l'année 2021 positivement, les réserves que nous avons constituées vont disparaître comme neige au soleil en 2022. En effet, nous avons choisi de respecter tous nos engagements vis-à-vis des musiciens contactés, et **nous n'avons pas annulé mais reporté tous les concerts**. En conséquence l'année 2022 est considérablement plus dense avec pas moins de 11 concerts. Cette activité accrue soulignera joliment l'anniversaire des 70 ans de notre association.

3° VOTE DES RESOLUTIONS

- ° BILAN MORAL adopté à l'unanimité
- ° BILAN FINANCIER adopté à l'unanimité.

4° CONCERTS 2022 ET 2023

4.1° CONCERTS PASSES / 1^E SEMESTRE 2022

D'abord un bref rappel de nos concerts au 1^{er} semestre 2022, dont le détail sera donné lors de l'AG de 2023 :

Samedi 29 janvier 2022

À Nogent le Roi et le lendemain Salle Doussineau à Chartres :

Clément Lefebvre & Alexandre Lory au piano 4 mains avec un programme fait de transcriptions d'œuvres pour orchestre.

Dimanche 27 février 2022,

Doussineau Chartres : un récital piano par Guillaume Bellom : « Evocations » avec un programme construit autour des « Stimmungsbilder » de Richard Strauss,.

Samedi 2 avril 2022

CC E. Desouches à Lucé : le grand évènement avec le Récital accordéon par l'immense Richard Galliano. « Passion Galliano », programme prévu à Gaveau Paris pour fêter ses 50 ans de carrière, annulé à cause de la pandémie..Encore un grand merci aux techniciens à l'œuvre dans la salle Fanon. Que ce soit au niveau son ou lumière, c'était magnifique !

Samedi 7 mai 2022,

Salle culturelle de Nogent le Phaye Loco Cello mi classique mi jazz avec Samuel Strouk – guitare ; François Salque – violoncelle et Jérémie Arranger – contrebasse.

Samedi 11 juin à Chartres dimanche 12 juin Au théâtre de Dreux

« Danza y Fuego », avec Emmanuel Rossfelder à la guitare, Hermine Horiot au violoncelle et Raquel Camarinha au chant (soprano).

De ces différents concerts vous trouverez un diaporama et parfois une vidéo sur notre site, onglet « concerts passés », saison 2022

Déjà 7 concerts en 6 mois donc...lourd pour notre organisation, mais c'était important de pouvoir faire jouer les artistes dont les concerts ont dû être reportés à cause de la pandémie, puis de programmer néanmoins celles et ceux à qui nous avons promis de les inviter en 2022...d'où un 2^e semestre chargé aussi .

4.2° CONCERTS A VENIR en 2022 (avec extraits vidéo) :

Le 2^e semestre 2022 appelé « Variations d'Automne » sera principalement consacré à la musique ancienne, c.à.d. le Moyen Age, en passant par la Renaissance jusqu'à la période baroque.

Dimanche 2 octobre 2022 à 17h à la Visitation / Chartres :

Nous fêterons les 70 ans des Samedis Musicaux !

D'abord un concert, assuré par l'Ensemble Renaissance Douce Mémoire « Heureux qui, comme Ulysse », thème le 500^e anniversaire du poète Joachim du Bellay. L'ensemble comportera 2 chanteurs : soprano, ténor et 4 instrumentistes luth/guitare renaissance, épinette, lyra da braccio, flûtes.

Douce Mémoire est un ensemble tourangeau spécialisé dans la musique Renaissance, avec instruments d'époque. L'ensemble est dirigé par un grand spécialiste de cette époque et de ses instruments à vent : Denis Raisin Dadre qui sera également parrain de notre Festival Carré d'As 2022.

Pour célébrer notre anniversaire, pour ce concert un dress-code sera de rigueur : « tous en bleu », pour rappeler que c'est la couleur de Chartres où tout a démarré et où est basée notre association.

Après ce concert, nos adhérents seront invités à un cocktail festif d'anniversaire dans une salle juste à côté de la chapelle. (Possibilité d'adhérer cet été. (Pour les primo-adhérents, l'adhésion ira jusque fin 2023) Nous comptons bien sur vous: ce sera une excellente raison pour fêter nos 70 ans et pour nous soutenir en élargissant notre base d'adhérents !

Pendant le cocktail, une exposition retraçant près de 800 concerts et 70 ans d'existence pourra être visitée.

Au mois d'octobre,

Deux évènements auront lieu, qui ne concernent pas directement les SMC, mais qui prépareront notre Festival Carré d'As Jeunes Talents du mois de novembre.

Notre automne se déroulant autour de la musique ancienne, nous avons demandé une participation à l'Instrumentarium de Chartres et à l'ensemble Douce Mémoire. Le projet qui en ressort permet d'impliquer les différentes écoles de musique et conservatoires d'Eure et Loir

Les 21 et 22 octobre 2022 Douce Mémoire avec des professeurs du conservatoire de Tours organiseront une Master Classe Renaissance dans les locaux du Conservatoire de Dreux qui participe activement au projet, en y invitant flûtistes, clavecinistes et autres instrumentistes du continuo. Les contacts pour cette master classe ouverte à tout élève du département sont Alissa Duryee et Frédérique Veyrac.

Du 24 au 28 octobre 2022, l'Instrumentarium de Chartres organise un stage au CC E. Desouches à Lucé pour tout élève qui est autonome avec son instrument qu'il pratique dans une école de musique ou conservatoire d'Eure et Loir. André Bonjour, le président de l'Instrumentarium ainsi que Véronique Gantès-Vogt sont les responsables de l'organisation de ce stage,

Les 18,19 et 20 novembre 2022 :

Festival Carré d'As Jeunes Talents parrainé par Denis Raisin Dadre

Rappelons le pourquoi du Festival Carré d'As Jeunes Talents, créé en 1999 par François Cornu qui en a confié les rênes aux Samedis Musicaux en 2018, avant de se retirer complètement du côté opérationnel du festival fin 2021.

Le but du festival est d'offrir une scène et un cachet (parfois le premier) aux jeunes musiciens professionnels estimés prometteurs. Une soirée « Allegretto » à destination des plus jeunes encore : les élèves « remarquables » de nos écoles de musique et conservatoires en Eure-et-Loir y est parfois adjointe :

° Carré d'As Vendredi 18/11/2022 à 20h30

Dans la Chapelle du MBA de Chartres Musique renaissance « o Fortunés amants » avec un jeune ensemble « Déséquilibres » composé d'une soprano, d'un haute-contre, puis sur le plan instrumental il y aura harpe et luth...Quatre jeunes musiciens qui nous viennent du Conservatoire National de Lyon et qui sont parrainés par Denis Raisin Dadre qui suit leur évolution « renaissance » de près.

°Carré d'As Samedi 19/11/2022 à 18h

Centre culturel E. Desouches à Lucé. Place aux élèves remarquables avec « Allegretto », cette année autour de la musique du Moyen Age à la suite du stage organisé par l'Instrumentarium, de la Renaissance suite à la Master classe organisée par Douce Mémoire à Dreux et la musique baroque avec les « élèves remarquables » des écoles de musique et conservatoires d'Eure et Loir.

Pour la musique baroque, pas de stage ni de master classe, mais elle est enseignée très largement dans nos écoles de musique et conservatoires. Pour l'agglomération de Chartres Irène Assayag a accepté de coordonner les choses. Pour les autres écoles et conservatoires, cela se passe comme d'habitude directement par les SMC. Une très grande soirée très variée et instructive en perspective !

°Carré d'As Dimanche 20/11/2022 à 16h:

Théâtre de Dreux. Né au CNSM de Paris, le quintette Phénix, avec de jeunes musiciens dont deux originaires de Dreux (Felix Bacik – trombone et Audrey Crouzet – cor anglais). Ils seront en quelque sorte encadrés par le tubiste qui est le seul ayant dépassé la trentaine. Ils nous feront revenir de la renaissance jusqu'au XXIe siècle.

La composition instrumentale est originale pour un quintette à vent, avec hautbois, cor anglais, clarinette, trombone, tuba .

Samedi 3 décembre à 17h30 et à 20h30

Au MBA de Chartres : « Salons Viennois » avec notre parrain du Festival Carré d'As Jeunes Talents Denis Raisin Dadre à la flûte Czakan et accompagné par celui qui a organisé tant de Carré d'As pendant de longues années, avant de prendre la décision de se consacrer entièrement à son cher piano : François Cornu.

Des œuvres écrites pour la flûte Czakan, très populaire notamment à Vienne au XIXe siècle et pour créer vraiment l'ambiance du salon viennois dans la salle à l'italienne du musée, François interprétera son choix parmi les œuvres écrites pour piano par Schubert. Encore une belle soirée en perspective, et compte tenu de la faible jauge au musée, deux séances sont prévues.

4.3° CONCERTS A VENIR en 2023

Samedi 28 janvier à Lucé et dimanche 29 janvier 2023 à Epernon ;

Quatuor Talich Quelle chance nous avons de pouvoir entendre le quatuor tchèque Talich, célébré dans le monde entier, mais peu connu en France. Une sonorité ronde, chaleureuse, mais néanmoins précise, grâce à leurs instruments mais également grâce à leur jeu. Un programme consacré aux œuvres de Dvorak, dont le célèbre quatuor américain. Nous le connaissons tous, mais par le quatuor Talich, quel bonheur !

Samedi 11 et dimanche 12 mars 2023,

Doussineau/Chartres autour de l'alto. Trois brillants jeunes musiciens nous ont proposé de faire tout un weekend autour de l'alto, habituellement plutôt discret et pourtant si beau :

Samedi 11 mars à 20h30 : Pierre Fouchenneret – violon et Adrien Boisseau – alto

Dimanche 12 mars à 17h00 : Adrien Boisseau – alto et Gaspard Dehaene – piano

Le programme n'est pas encore connu, ils y réfléchissent tous les trois pour avoir une continuité et qu'un abonnement aux deux concerts ait un sens.

Samedi 6 mai 2023 à 20h30

Doussineau/Chartres, pour un spectacle musical autour de la soprano Marie Perbost (révélation classique 2020), au piano Nicolas Chesneau, dans un programme intitulé « Voyage vers Paris » avec des airs d'opéra et des chansons françaises. Il y aura Russalka, La Bohème, les Noces de Figaro, mais également La pensionnaire, J'ai deux amours ou le cauchemar du chauffeur de taxi... Vous passerez une excellente soirée printanière avec de la belle musique mais en riant beaucoup.

Samedi 3 juin 2023 à la Visitation/Chartres et dimanche 4 juin 2023 au théâtre de Dreux :

Quatuor Ludwig et Dana Ciocarlie au piano avec Chostakovitch, Brahms et Schumann

En première partie d'abord Dana seule au piano dans des extraits de l'œuvre de Schumann, qu'elle a enregistré en totalité, CDs qui ont recueilli les éloges des critiques musicales. Le quatuor Ludwig enchainera avec le quatuor n° 2 de Brahms et après l'entracte le monumental et magnifique quintette op 57 de Chostakovitch.

Le quatuor Ludwig n'avait jusqu'alors joué le Chosta qu'avec la trop tôt disparue Brigitte Engerer, Depuis ils ont également souvent joué avec Dana Ciocarlie et ils sont, comme nous, heureux de pouvoir jouer cette œuvre de nouveau avec de si beaux souvenirs de leurs concerts avec Brigitte Engerer qui nous a quittés le 23 juin 2012.

Dimanche 24 septembre 2023 à 17h

Doussineau/Chartres : Laure Colladant au pianoforte et le baryton américain avec qui elle travaille régulièrement Stephen Lancaster. Le programme n'est pas encore fixé, ce sera soit Schubert ou Schumann ou les deux...

Nous finirons l'année avec une nouvelle fête : ce sera la **25^e édition du Festival Carré d'As Jeunes Talents** :

Carré d'As Vendredi 17 novembre 2023 à 20h30

Doussineau/Chartres, avec le ou la lauréat du concours de chant qui aura eu lieu en octobre 2022, donc un an auparavant, à Maintenon. Un concours national, parrainé par Eve Ruggieri, et en collaboration avec le Conservatoire de Versailles Nous lui offrons la moitié de la soirée, l'autre moitié sera consacrée à un instrumentiste, le jeune pianiste Clément Rataud qui vient de terminer avec brio son cursus de Master au CNSM de Paris, où il a passé en même temps son prix de Master en danse ! Un spectacle danse et piano avec la jeune danseuse issue du CNSM comme lui, Océane Delbrel, autour de la musique de Chopin.

Samedi 18 novembre 2023 à 20h30

CC E. Desouches à Lucé avec « Allegretto » que nous souhaitons offrir aux professeurs qui habituellement nous proposent leurs élèves. Mais c'est un projet qui n'est pas encore finalisé. Attendons déjà la fin de l'Allegretto 2022 !

Dimanche 19 novembre 2023 à 16h

Théâtre de Dreux avec des anciens as : le trio Sora, un trio féminin qui fait une très belle carrière depuis sa programmation comme jeunes espoirs en 2018 !

5° APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Le bureau directeur a été élu en 2021 pour 3 ans. L'actuel bureau directeur comporte 14 membres et le maximum est fixé par nos statuts à 18. Si vous êtes adhérent et à jour de votre cotisation (un préalable fixé statutairement), nous serions ravis d'accueillir les 4 bénévoles manquants.

Ce sera pour l'instant en « cooptation » jusqu'à l'AG de 2024, où vous pourrez être officiellement élu comme les autres membres actuels du bureau directeur.

Mmes Sylvie Forhan et Bernadette Loison acceptent de nous rejoindre. Nous les remercions et nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

6° NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR

La présidente explique : « dès 2014 je suis allée voir M De Royer, alors encore en activité au sein de son STUDIO DE ROYER pour demander s'il acceptait de réaliser gracieusement les fichiers graphiques pour nos affiches et dépliants. Les caisses des SMC étaient alors désespérément vides. Il a dit oui tout de suite. »

Depuis M De Royer réalise tous nos documents publicitaires et est présent dès qu'il le peut à nos concerts pour prendre les photos dont une sélection se trouve pour chaque concert sur notre site.

Si entre-temps il a laissé la direction du Studio à son fils, il continue les shootings photos (pour des industriels, mais aussi des mariages, photos familiales et autre) en studio ou ailleurs à partir de sa société Ddream-photos. Nous souhaitons honorer aujourd'hui M De Royer qui en tant que professionnel s'est mis à disposition de notre association en s'impliquant bénévolement. Nous n'avons pas de médaille, mais un grand merci Didier de bien vouloir accepter votre carte d'adhérent d'honneur pour vous remercier avec le souhait de nous tous : que vous pourrez encore nous aider longtemps, car non seulement pour nous vous êtes précieux, mais vous faites partie de l'équipe maintenant!

7° QUESTIONS DIVERSES

7.1° Tarification des concerts :

Rappelons que lors de l'AG 2021 l'augmentation du prix adhérent de 14 à 15€ a été décidé pour application à partir de septembre 2022. Le prix réduit est également valable pour le CUTL de Maintenon qui comme l'UCTL nous a rejoint. De ce fait tous les adhérents de ces deux universités de temps libre bénéficient du prix réduit pour nos concerts, même qu'ils peuvent bien-sûr aussi adhérer aux Samedis Musicaux en guise de soutien.

Le plein tarif à 20€ et l'adhésion annuelle individuelle à 20€ également ne changent pas.

7.2° horaires des concerts :

En 2022 tous nos concerts du samedi sont en fin d'après-midi. Des membres de notre bureau directeur se sont exprimées car les gens qui travaillent le samedi ne peuvent être au concert à 17 ou à 18h et ils souhaiteraient des concerts à 20h30.

Pour 2023 nous avons fait un « mix », sachant que les samedis à Doussineau, le risque d'activité bruyante au 1^{er} étage est trop important si nous y organisons un concert avant 20h30.

Pour 2023 il ne reste la question du 28 janvier à Lucé...C'est l'hiver : 18 ou 20h30 ? l'horaire dépendra aussi des possibilités du quatuor Talich, mais néanmoins nous aimerions avoir votre opinion pour trancher.

Nous proposons d'y consacrer un Newsletter et vous demandons de bien vouloir nous donner votre réponse, afin d'établir le planning horaire en fonction de vos souhaits.

Aucune autre question n'est soulevée. Nous remercions :

° le cinéma et le technicien + Christian Nicol dans la cabine

° les villes de Chartres et de Dreux ainsi que le Conseil Départemental qui nous accordent leur subvention, les villes de Lucé et de Nogent-le-Phaye qui mettent leurs salles gracieusement à notre disposition.

° M Didier de Royer, Axelle Beth, Jean-Luc Liondor, Jean-Claude Herbé pour leurs contributions graphiques et informatiques

° toute l'équipe de bénévoles qui travaille d'arrache-pied pour faire vivre l'association et vous présenter de beaux concerts et plus particulièrement aujourd'hui Garance et Christian qui ont préparé la vidéo, Isabelle pour sa présentation des comptes, et Etienne pour toutes les vidéos prises sur le vif.

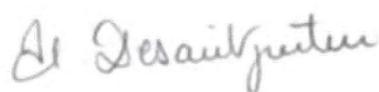
° tous les inconnus qui s'enthousiasment pour ce que nous faisons et qui font circuler l'information pour nos concerts à venir, afin de remplir les salles...L'information, la publicité, un point très difficile où « la bouche à l'oreille » occupe une place très importante. Que ce soient pour les artistes ou pour notre association, le public et un bon remplissage des salles sont indispensables, donc d'avance merci : aidez-nous, parlez-en autour de vous !

Bel été à tous et place au verre d'amitié.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h15.



Yvonne Naïdja-Wiegman, présidente



Isabelle Peigné, trésorière